

Environnement : l'eau.

1. Un couvercle sur l'incinérateur : les poussières des carrières

Des poussières de sable s'envolent en permanence du site des carrières, elles viennent des zones de broyage, des terrils de refus, des véhicules... Elles sont soulevées, portées par le vent et tourbillonnent, parfois très loin. Les poussières sont avides d'eau ; en traversant les zones saturées de fumée-vapeur au dessus de l'incinérateur, elles « pomperont » l'humidité au passage,. Dit autrement , les poussières, chargées électrostatiquement capteront les molécules selon le processus « d'accrétion ».

Dans un contexte normal il y a dilution des fumées et dispersion des molécules sur un large périmètre . A Planeau il y aura concentration de retombées puisque, par gravité, les poussières de sable se déposeront sur une zone très limitée, en périphérie, sur les versants de la cuvette. Or « c'est la dose qui fait le poison ». Ce que les pâturages ne prendront pas, partira vers les sources !

A chaque grosse pluie, par lessivage des terres, les eaux de ravinement emporteront les poussières ordinaires et celles qui auront « accroché » des molécules toxiques....

Elles aboutiront soit à Monteluze, soit dans la Côte.

1. Les sources de Monteluze

Elles alimentent en partie la ville de Thiviers ; (4500 m³ par mois.)

La station de pompage (le captage) est située exactement sur la faille de Thiviers. Cette faille, curiosité géologique bien connue, marque la limite entre le soc rocheux du limousin et les terrains sédimentaires : grès, sables grossiers.

La nappe phréatique est à faible profondeur et toute pollution superficielle atteindra immédiatement les sources, comme c'est déjà arrivé lors d'incidents de surface. On sait donc par expérience que les eaux ne sont pas filtrées naturellement, qu'elles s'engouffrent directement au niveau de la faille.

L'incinérateur se trouverait à quelques centaines de mètres de la faille et du captage.

2. Les eaux de la Côte :

Le site prévu pour l'incinérateur domine la vallée de la Côte. Le bassin versant est concerné. Les eaux d'averses charrient à la rivière avec elles les dépôts de surface. Les eaux collectées par le bassin versant vont à la rivière.

La Côte se perd en partie au niveau de Saint Pierre de C. Ses eaux souterraines **alimentent en partie, par résurgence, le captage de la Chapelle Faucher** qui dessert 13 communes .

4. les eaux résiduelles de l'incinérateur.

Les eaux usées des incinérateurs, les eaux de lavage, sont le plus souvent rejetées dans la station d'épuration d'eaux communale la plus proche, après ou sans décantation dans un bassin privé de l'incinérateur.

Il existe une autre technique, le lagunage ; l'eau ne sort pas du site , en théorie ! Le principe est celui d'un étang ; l'eau est reprise selon les besoins ; évaporation, filtrage, décantation régulent les opérations, selon le sérieux de l'exploitant

A Thiviers, le rejet des eaux dans la station d'épuration, serait scabreux , même avec une station réparée (voir : « les carrières ») . L'eau de la Côte, en contre-bas, à quelques centaines de mètres, n'y résisterait pas longtemps... quant aux eaux des installations annexes, de la surface de maturation des mâchefers par exemple, leur avenir resterait à décider. Quoiqu'il en soit , des fuites, des débordements sont inévitables, ils formeraient des rigoles de « lixiviats » qui se déverseraient directement dans les sources au niveau de la « faille » ou dans la Côte.